

GROUPES CRIMINELS ORGANISÉS ET TRAFIC DE CANNABIS A ABIDJAN

ORGANIZED CRIMINAL GROUPS AND CANNABIS TRAFFICKING IN ABIDJAN

KROUBO Kafé Guy Christian
Enseignant-chercheur
UFR Criminologie
Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Côte d'Ivoire
christiankafe@yahoo.fr

Date de soumission : 08/07/2023

Date d'acceptation : 02/09/2023

Pour citer cet article :

KROUBO K.G.C. (2023) «GROUPES CRIMINELS ORGANISÉS ET TRAFIC DE CANNABIS A ABIDJAN
», Revue Internationale du Chercheur «Volume 4 : Numéro 3» pp : 869 – 890

Résumé

Au sortir de la crise postélectorale de 2011, la Côte d'Ivoire est confrontée à une nouvelle forme de criminalité urbaine. Deux groupes criminels, les « Microbes » et les « Gnambros » commettent des crimes dans les rues d'Abidjan et forcent les conducteurs de véhicules de transport en commun à payer des pourboires élevés. L'on observe cependant que les opérations de police contre ces groupes criminels entraînent d'importantes saisies de cannabis et parallèlement, les actions de démantèlement de fumoirs se soldent par l'interpellation de ces délinquants. Il semble nécessaire d'identifier comment chaque type de criminalité influence l'autre afin d'intervenir sur les bonnes causes. L'objectif de cette étude est de décrire et déterminer les facteurs associés au lien entre le trafic de cannabis et ces groupes criminels. L'étude a mobilisé 130 enquêtés dont 60 « Microbes » et « Gnambros » et les données ont été recueillies grâce à l'entretien semi structuré et l'observation participante. Les résultats montrent qu'il existe une corrélation entre les deux formes de criminalité, basée sur un renforcement mutuel. Les groupes criminels « Microbes » et « Gnambros » contrôlent le commerce du cannabis, assurent sa distribution, servent d'intermédiaire entre les fournisseurs et les fumoirs, dealers, gangs et consommateurs. En retour, le cannabis alimente la criminalité de ces groupes, faite de violence et d'extorsion de fonds, contribue à leur résistance face à la répression, et leur fournit des moyens de subsistance et d'intégration sociale.

Mots clés : Groupes criminels organisés ; Microbes et Gnambros ; Cannabis ; Renforcement mutuel.

Abstract

Coming out of the 2011 post-electoral crisis, Côte d'Ivoire is faced with a new form of urban crime. Two criminal groups, the "Microbes" and the "Gnambros" are committing crimes on the streets of Abidjan and forcing drivers of public transport vehicles to pay high tips. However, we observe that police operations against these criminal groups lead to significant seizures of cannabis and at the same time, actions to dismantle smoking rooms result in the arrest of these delinquents. It seems necessary to identify how each type of crime influences the other in order to intervene on the right causes. The objective of this study is to describe and determine the factors associated with the link between cannabis trafficking and these criminal groups. The study involved 130 respondents including 60 "Microbes" and "Gnambros" and the data was collected using semi-structured interviews and participant observation. The results show that there is a correlation between the two forms of crime, based on mutual reinforcement. The criminal groups "Microbes" and "Gnambros" control the cannabis trade, ensure its distribution, and serve as intermediaries between suppliers and smoking shops, dealers, gangs and consumers. In return, cannabis fuels the criminality of these groups, consisting of violence and extortion, contributes to their resistance to repression, and provides them with means of subsistence and social integration.

Keywords: Organized criminal groups; Microbes and Gnambros; Cannabis; Mutual reinforcement.

Introduction

En Côte d'Ivoire, d'une manière générale, les données disponibles sur la situation des drogues sont incomplètes et peu fiables. Toutefois, l'Institut National de Statistique a identifié au cours de l'année 2020, 12392 dealers employés par les fumoirs, 748 vendeurs et 1.365.448 usagers de drogues sur le territoire nationale (INS, 2020), tandis qu'une étude de Médecin du Monde réalisée en en 2014 en dénombrait 6000 (Mdm, 2014 :8). De toutes ces drogues, le cannabis demeure la plus consommée (N'dri, et al., 2018 : 37 ; Tigori-Sangaré, et al., 2011 : 60) et le marché criminel de la drogue le plus répandu en Côte d'Ivoire avec l'un des taux de saisie les plus élevés du continent africain (IMCO, 2021 : 3). Il semble que ce trafic de drogues fait partie inhérente du problème de gangs criminels et de l'insécurité ambiante à Abidjan. Il serait aussi parmi les causes de la délinquance de ces groupes criminels.

Les recherches qui unissent drogue et criminalité semblent soutenir que le trafic de drogue est associé au crime organisé où diverses organisations criminelles tenteraient d'établir une dominance sur le marché (Soulier, 2020 :23). Ce serait le cas de certains groupes comme les gangs de rue ou les gangs de motards qui dominant de plus en plus le trafic de drogues (Morselli, 2010). Par contre, pour Morselli, et al., (2017), les activités criminelles de trafic de stupéfiants sont le fruit de petits groupes d'entrepreneurs faiblement liés qui œuvrent dans un objectif de profit personnel, plutôt que l'œuvre d'organisations criminelles hautement structurées. Toutefois, Morselli (2009), admet qu'un réseau de trafic de drogues peut démontrer à la fois une structure hiérarchique ou une structure de partenariats plus fluides, opérant en cliques, et dont les membres seraient difficiles à remplacer. Quelle que soit leur structure, ces organisations criminelles transnationales sont vitales au narcotrafic mondial, car elles relient le secteur agricole de la production, à une distribution finale, qui est dévolue aux gangs urbains (Quéré & Raufer, 2005 :6). Pour réussir leur activité illicite, les organisations criminelles développent des stratégies et mènent diverses actions (Cruz, 2022). Certaines utilisent de diverses manières les frontières poreuses entre les pays pour développer et camoufler leurs activités criminelles et investir leurs bénéfices (Nelen, et al., 2021). Selon le rapport mondial sur les drogues (ONUDD, 2013), les organisations criminelles profiteraient de la vulnérabilité géographique, politique et économique de certains pays pour y créer et développer un marché local de la drogue (Agenzia Fides, 2007). En Côte d'Ivoire par exemple, le conflit militaro-politique de 2010-2011 a engendré un contexte de trafic et de consommation de drogues. Les trafiquants ont exploité les problèmes économiques et militaires, la perméabilité des frontières, le déplacement de populations, la vulnérabilité des

jeunes pour s'établir (CILAD, 2019: 11). Une fois installés dans ces pays, ces trafiquants locaux vont prospérer en raison de la fragilité et de l'affaiblissement des systèmes pénaux corrompus (Commission Ouest-Africaine de Drogues, 2014 : 8) réduisant ainsi les risques pour les trafiquants de se faire prendre (Perras, 2016 :56). Ces groupes criminels ont également recours à diverses techniques de camouflage en prenant des dispositions pour garder secret les activités, les identités et les communications. Ils utilisent des lieux protégés, ou dissimulent les flux financiers criminels (Nelen, et al., 2021 : 301). D'autres préfèrent confier à des organisations indépendantes un aspect du trafic, notamment le volet commercialisation de la drogue (Cruz, 2022 : 2) ou associer au commerce de drogues d'autres activités illégales et criminelles (Schiray, 2001 : 391).

De l'avis de plusieurs auteurs, les causes de cette situation tiennent à une série de facteurs d'ordres structurels et conjoncturels (Gandilhon, 2022 : 2). Pour Morselli, et al., (2010), les groupes criminels peuvent étendre leurs activités dans un contexte d'offre et de demande favorable mais surtout d'impunité systématique de la participation à des activités criminelles. Dans les endroits où l'impunité est monnaie courante, les groupes criminels sont plus susceptibles de s'établir et d'évoluer, et d'accéder à la main-d'œuvre nécessaire pour faciliter et coordonner les activités criminelles. Le commerce de la drogue s'y inscrit donc comme une activité de compensation et d'intégration des individus dans le tissu social à travers la satisfaction des attentes communautaires (Perez & Laniel, 2004: 126). La drogue vient offrir à des populations de faibles ressources, les moyens de survivre et des outils de distinction sociale et d'appréciation personnelle, grâce à sa capacité à créer des groupes sociaux et des logiques d'appartenance (Velit, 2020). En effet, l'argent généré par la vente des drogues attire les petits revendeurs comme les gros trafiquants et certains jeunes confrontés à l'exclusion et au chômage (Champigny, 2019 ; Diallo, 2014). Dans ce contexte, certains vont s'adonner à la consommation et au trafic pour résister aux effets de la précarité et des échecs (Guichard, et al., 2002: 41), mais aussi du manque d'argent et de la perte de perspectives d'avenir (Aquatias, 1999: 61). D'autres par contre, vont s'engager dans cette forme de criminalité en raison des perceptions de la gravité et de la vulnérabilité des actes qu'ils posent, des normes des pairs, du besoin d'affirmer leur indépendance et de la volonté de protéger leur identité culturelle (Magrebé, et al., 2022 : 219).

Ces différents écrits qui abordent les liens entre groupes criminels et trafic de drogues sont pertinents. Les chercheurs mettent en exergue l'existence de liens entre les deux formes de criminalité, analysent les modes d'organisations et les réseaux de trafic et décrivent les facteurs de prospérité des groupes criminels et du trafic de drogues. Cependant, ces travaux ne

semblent pas aborder les corrélations entre groupes criminels organisés et trafic de drogues en termes de renforcement mutuel ou de détermination réciproque de même que les facteurs associés à ce lien. Pourtant, en Côte d'Ivoire, l'évolution du trafic de cannabis montre que les opérations de destruction des fumoirs et de saisies de cette drogue, entraînent plusieurs interpellations de membres de groupes criminels « Gnambros » et « Microbes ». De même, les opérations de démantèlement de ces groupes criminels, entraînent en retour une réduction considérable de l'offre de cannabis avec des saisies importantes. Dans un tel contexte, les stratégies de lutte efficaces et adaptées au trafic illicite de cannabis nécessitent une bonne connaissance des liens associant ce trafic aux organisations criminelles. Quelle est la nature des liens entre les groupes criminels « Microbes » et « Gnambros » et le trafic de cannabis à Abidjan ? Quels sont les facteurs associés à la relation unifiant ces deux types de criminalité ? L'objectif de l'étude est de fournir une description et une explication de la corrélation entre les groupes criminels « Microbes » et « Gnambros » et le trafic de cannabis à Abidjan. Deux hypothèses seront vérifiées à savoir que :

- Les « Microbes » et « Gnambros » organisent et sécurisent le trafic du cannabis parce qu'il alimente leurs activités basées sur la violence, la terreur et l'extorsion de fonds.
- Le commerce de cannabis fournit aux « Microbes » et « Gnambros » des moyens de survie et d'intégration sociale.

Pour vérifier ces hypothèses, 130 enquêtés dont 23 trafiquants de drogues et 60 « Microbes » et « Gnambros » ont été interrogés dans la ville d'Abidjan, dans les fumoirs, les gares routières et les ghettos. L'étude documentaire, l'entretien semi structuré et l'observation participante ont permis de recueillir les données.

Le plan s'articule autour de quatre parties, la méthodologie, la présentation et l'analyse des résultats, la discussion et la conclusion

L'étude s'appuie sur la théorie du cycle d'ascension criminelle décrit par Raufer et Quéré (Véry et Monnet, 2008 : 181) qui comprend sept paliers d'évolutions possibles. Lorsqu'un groupe atteint l'étape 2 « crimes supposant structure et capital » et l'étape 3 « besoins de rentes complémentaires stables » du cycle, cela signifie qu'il a développé une activité organisée et durable, mis en place une organisation structurée, gère un territoire et agit criminellement de façon consciente. Il semble que les groupes criminels « Microbes » et « Gnambros » ont atteint ces deux stades. Il s'agit de décrire la structure de ces groupes, leur implication dans le trafic de cannabis et de comprendre le rôle du cannabis dans le cycle d'ascension des groupes criminels « Microbes » et « Gnambros ».

1- Méthodologie

1.1. Présentation du site de l'étude

L'étude a été réalisée dans deux communes d'Abidjan, Abobo et Yopougon. A la fin de la crise postélectorale en 2011, la ville est confrontée à une véritable délinquance urbaine juvénile conduite par des groupes criminels organisés les « Microbes » et les « Gnambros ». Depuis cette date, elle est aussi le théâtre d'importantes saisies de drogues en transit ou en commercialisation et de destruction de plusieurs fumoirs. En tant que capitale, elle concentre la totalité des structures formelles de lutte contre la criminalité et le trafic et l'usage illicites des stupéfiants. L'enquête nous a conduits à Abengourou et à Aboisso, deux villes économiques frontalières, caractérisées par une activité agricole et surtout marchande reposant sur les échanges entre les peuples ivoiriens et ghanéens. Depuis la crise du cacao, un vaste trafic transfrontalier vers le Ghana à partir de ces deux zones prend des proportions importantes.

1.2. Population d'étude et échantillonnage

Compte tenu des contraintes liées à la nature des acteurs principaux de l'étude (possibilités restreintes de les atteindre), l'échantillon de convenance a servi de méthode pour le choix des participants. Ces derniers ont été sélectionnés en fonction de la facilité à les rencontrer, de leur disponibilité et capacité à participer à l'étude. Toutefois, ces participants devaient répondre à un certain nombre de critères et partager certaines caractéristiques. Les trafiquants devaient être imprégnés du marché de cannabis à Abidjan ou à l'intérieur du pays. Les « Microbes » et « Gnambros » devaient cumuler les rôles de gérants de fumoirs, de dealers et d'usagers de cannabis. Quant aux agents des structures de lutte, n'ont été retenus que ceux qui ont participé aux opérations de saisies de cannabis ou d'interpellation des délinquants. Sur cette base, l'étude a mobilisé 130 enquêtés composés de 23 trafiquants de drogues ; 60 « Microbes » et « Gnambros » ; 20 consommateurs ; 17 victimes des actions des microbes et des gnambros ; 10 agents des structures de lutte DPSD¹, SADGN², SSDDI³, CAAT⁴, UTC⁵, COTRAMED⁶.

¹ DPSD : Direction de la Police des Stupéfiants et des Drogues

² SADGN : Section Anti Drogues de la Gendarmerie Nationale

³ SSDDI : Subdivision des Stupéfiants et Drogues des Douanes Ivoiriennes

⁴ CAAT : Cellule Aéroportuaire Anti-Trafics

⁵ UTC : Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale organisée

⁶ COTRAMED : Comité National de Lutte contre le Trafic illicite et la Contrefaçon de Médicaments

1.3. Outils de collecte, traitement et analyse des données

L'étude documentaire, l'entretien semi structuré et l'observation participante ont permis de recueillir les données. L'accès aux trafiquants de cannabis dans la zone d'Abengourou a été facilité par un trafiquant (planteur et grossiste de cannabis) rencontré à M'batto lors d'une étude précédente. Grâce à son intervention et sa médiation, les entretiens ont permis de recueillir le plus d'informations sur l'activité de drogues dans cette zone. Etant donné que chez ces groupes criminels, l'accès aux informations est difficile en raison de la grande méfiance vis-à-vis des personnes de l'extérieur, nous avons procédé par observation participante. Grâce à l'aide de certains membres d'associations d'aide aux usagers de drogues (ONG Anonyme ; Association Anonyme), nous avons accédé à des « Microbes et « Gnambros », visité 3 fumoirs, des zones d'arrêts érigés par les gnambros, des gares routières, assurant quelquefois le rôle de chargeur. Le fait de partager des activités communes avec eux sur place, a permis petit à petit de dépasser les méfiances inhérentes à ces milieux et de recueillir des données sur les consommations. Les entretiens ont porté sur la structuration du trafic de cannabis, l'économie souterraine du cannabis, le rôle du trafic dans les activités des groupes criminels. Concernant les forces de sécurité, les items ont porté sur les saisies, les modes opératoires des trafiquants, les crimes en lien avec l'usage de drogues. Les données ont fait l'objet d'une analyse qualitative avec parfois une analyse de contenu des mots, expressions, et significations employés par les personnes concernées par l'enquête.

2. Résultats de l'étude

2.1. Structuration du marché du cannabis

2.1.1. Du lien entre trafic de cannabis et groupes criminels

Tableau I : Statistiques sur les saisies de cannabis et d'interpellation des « microbes » et « gnambros »

Années	cannabis et fumoirs		« gnambros et microbes »	
	Cannabis saisis (Tonnes)	Fumoirs détruits	Gares démantelées	Delinquants interpellés
2019	27,88	300	/	300
2020	13,6	436	/	237
2021	10	2364	195	289
2022	9,83	263	104	426
Total	61,32	3363	299	1252

Source : Comité Interministériel de Lutte Anti-Drogue CILAD 2019-2022

L'histoire du cannabis dans le pays remonte dans les années 1950, ou il faisait l'objet d'un usage domestique auprès des populations locales. Les premières plantations seraient

observées dans la région du Bas-Sassandra, précisément sur les fronts pionniers des sous-préfectures de Méadji et Sassandra, après l'effondrement des prix du café et du cacao en 1988/1989 (Leonard, et al., 2001 : 611). A cette époque, la culture du cannabis concerne majoritairement des agriculteurs ou des personnes qui se trouvaient en situation de blocage foncier. Aujourd'hui, il s'agit d'un phénomène aussi généralisé que rapide puisque, au-delà de la diversité socioculturelle de la population, presque tous les groupes apparaissent impliqués, à des degrés divers, dans ce trafic. Les données de l'enquête (Tableau I), montrent que les opérations de police visant les groupes criminels « Microbes » et « Gnambros » dans la ville d'Abidjan conduisent à des saisies de cannabis et de destructions de fumoirs et de gares anarchiques. Il semble que les activités de trafic de cannabis et celles des « Microbes » et « Gnambros » sont liées. Selon les autorités policières, ces données proviennent de deux types d'opérations. D'abord, les opérations épervier qui sont des opérations de grande envergure initiées par la police nationale avec l'appui des forces armées de Côte d'Ivoire, de la gendarmerie nationale pour lutter contre la grande criminalité, les trafics illicites des stupéfiants et des drogues, et plus spécifiquement contre les « Microbes ». Ces opérations aboutissent à la destruction de fumoirs qui sont leurs lieux de refuges et à la saisie importante de cannabis. Il y'a ensuite, les opérations contre les « Gnambros » au cours desquels, les policiers détruisent les gares anarchiques qui sont leurs zones de prédilection, mais aussi des fumoirs et saisissent des drogues. Sur la période 2019-2022, 61,32 tonnes de cannabis ont été saisies et 3363 fumoirs détruits. Toutefois depuis 2019, les saisies sont de moins en moins importantes passant de 27,888 tonnes à moins de 10 tonnes en 2022. L'on observe également une décroissance des gares anarchiques démantelées passant de 195 en 2021 à 104 en 2022. Bien qu'ils représentent le tiers des personnes interpellées au cours des opérations épervier, le nombre de « Microbes » et « Gnambros » demeure significatif. Ces délinquants sont passés de 300 en 2019 à 426 en 2022. Les sources policières et les acteurs impliqués dans l'aide aux usagers de drogues, identifient les « Microbes » et « Gnambros » comme des clients favoris des fumoirs. Ces sources citent le gang de Marley au quartier Boribana ou encore le gang des Warriors à Abobo.

2.1.2. Implication des agriculteurs locaux et réseaux Ghanéens dans la production de cannabis

En Côte d'Ivoire, le cannabis pousse dans toutes les localités en raison de son adaptation à différents types de climats et de sols. La culture est pratiquée aussi bien en zone forestière qu'en zone de savane, mais beaucoup plus dans les anciens fronts pionniers cacaoyers du sud-

ouest. Les producteurs vont chercher les grains de cannabis au Ghana voisin pour ensuite se les partager par connaissance ou par affinité et faire leur propre champ. Deux à trois cycles de production sont possibles pour l'année. La production est entreprise sur de petites surfaces entre demi (0.5) et un (1) hectare dissimulées au milieu d'une plantation cacaoyère, d'hévéa, de manioc, de maïs ou d'une forêt. Les cultures licites, qu'il s'agisse du café et du cacao ou des productions vivrières, demeurent des façades indispensables pour justifier un enrichissement vis-à-vis de la communauté villageoise. Une fois la plante arrive à maturité, les branches sont coupées, pour permettre de fournir beaucoup de feuilles mais aussi pour éviter que les plantes ne soient aperçus par les curieux. Le cannabis peut être commercialisé sous forme de feuille et d'inflorescences séchées ou sous forme fermentée. Dans ce dernier cas, après la cueillette, les feuilles sont séparées des graines. Elles sont ensuite fermentées durant trois (3) jours, étalées sur une surface plane nettoyée, recouvertes de feuilles de bananier et de feuilles d'arbre. Après la fermentation, les feuilles sont séchées puis mises en sac pour être vendues. La productivité dépend du type de sol et de l'entretien. Lorsque la production est bonne, le producteur obtient environ 50 sacs de 100 kilo appelés « bôrô » sur une superficie de ½ hectare, et 100 sacs de 100 kilo sur une parcelle de 1 hectare. Selon les investigations, il existe quatre (4) types de producteurs. Le premier type de producteur est un trafiquant-grossiste, démarcheur ou pisteur qui a une très bonne connaissance du réseau de distribution du cannabis dans la zone. Seulement, ce dernier ne cultive pas lui-même le cannabis. Il va plutôt engager un propriétaire terrien (cultivateur de cacao, de palmier, d'hévéa, de vivrier etc.) qui va se charger de la culture et qui sera rémunéré en fonction de la production. Une fois récolté, la production est remise au trafiquant qui se charge alors de la vente. Le deuxième type de producteur est le propriétaire terrien lui-même qui prend l'initiative de cultiver du cannabis au milieu de sa plantation de cacao ou d'hévéa ou de manioc. Il s'agit généralement d'agriculteur qui a une connaissance nette du produit et du déroulement de son commerce, ou qui décide d'imiter d'autres cultivateurs dont la situation économique aurait changée grâce au cannabis. Après la récolte, le cultivateur prend attache avec un trafiquant grossiste qui achète la production. Dans le troisième cas, c'est une tierce personne qui cultive le cannabis pour le compte d'un propriétaire terrien ou un agriculteur. A la fin de la récolte, ce dernier rémunère son employé récupère la marchandise qu'il vend soit à un grossiste ou un demi-grossiste trafiquant de la région. Dans le dernier cas de figure, la production est l'œuvre de travailleurs saisonniers, de cultivateurs occasionnels ou de manœuvres qui plantent le cannabis sur des portions de terre louées aux autochtones pour des cultures vivrières (du riz, soit du manioc, soit du maïs). Ces derniers, font souvent de petites

parcelles de cannabis pour leur propre consommation. Selon les sources policières, 26 champs de cannabis ont été détruits entre 2019 et 2022 avec 4848 plants de cannabis en 2019, 2413 plants en 2020 et 2520 en 2022. Toutefois, une importation de cannabis est organisée pour renforcer la production locale.

2.1.3. Importations contrôlées par les groupes criminels

Bien que la production locale soit importante, elle ne suffit pas à satisfaire la demande nationale. Alors les dealers ivoiriens se ravitaillent auprès des trafiquants Ghanéens, réputés pour leur savoir-faire en matière de préparation et d'approvisionnement de cannabis. Une fois la commande passée, les colis sont expédiés par l'intermédiaire de nombreux passeurs qui pullulent la frontière. Le commandant de Brigade de la gendarmerie d'Aboisso explique : « *le lundi 6 mars 2023 aux environs de 22 h, suite à un contrôle de routine, les agents de la brigade motorisé ont procédé à la saisie de 50 plaquettes de cannabis d'un poids de 42.5 kg en provenance du Ghana. La saisie a été effectuée au poste d'observation de Kassikro dans un véhicule de touriste* ».

Ils les transportent par voie routière, utilisent des pistes villageoises ou encore par des embarcations et pirogues de fortune qui traversent nuitamment les cours d'eau qui séparent les deux pays. Les trafiquants dans ce cas procèdent par immersion de la drogue placée dans un emballage imperméable et accrochée à la coque de la pirogue. Une fois la marchandise réceptionnée, elle est d'abord entreposée dans un petit village ou campement avant d'être convoyé à Abidjan. Les moyens de dissimulations sont nombreux. Certains utilisent des sacs de voyage, des sacs de transport de produits agricoles (cacao, riz, arachide) appelés bôrô, des sacs contenant des écorces d'arbres. Le chef de la brigade mobile de Maféré raconte : « *Le lundi 20 décembre 2021, les éléments de la sous-direction des opérations de surveillance et des interventions des Douanes d'Aboisso, précisément la brigade mobile de Maféré ont saisi une tonne et cinq cent quatre-vingt-deux (582) kilogrammes de cannabis attachés dans sept cent cinquante-trois (753) plaquettes dans la zone d'Assinie, à Essankro, dans la broussaille. Cette drogue provenait du Ghana voisin.* »

D'autres remplissent les bidons de conservation d'huile (20 litres), ou cachent le produit dans des chargements de manioc ou dans la nourriture pour bétail afin de passer les barrages. Les drogues sont aussi camouflées dans les moyens de transport, les objets et bagages, sous les sièges, dans la roue secours, au double fond du coffre, dans les garnitures intérieures des portières ou les valises à double fond. Le chef du Bureau des Douanes de Noé raconte : « *En novembre 2022, nous avons a procédé à la saisie de 115 plaquettes de cannabis d'un poids*

total de 100 kg, soigneusement dissimulées dans 3 sacs contenant des écorces d'arbres. Ces 03 colis étaient stockés en bordure du fleuve Tanoé ». Selon l'enquête, la marchandise importée se retrouve aux mains de grossistes qui sont pour la majorité des « babatchès », c'est-à-dire les fournisseurs des fumoirs et des gangs de drogues composés en majorité de « Microbes » et de « Gnambros ». Plusieurs de ces chefs sont des responsables politiques, ou syndicaux du milieu du transport, des hommes ou femmes d'affaires, qui contrôlent des territoires (fumoirs, gares anarchiques et sites de chargement de gbakas) dans certaines communes de la capitale ou de l'intérieur du pays. Ils sont les parrains ou les protecteurs de ces groupes criminels et n'hésitent pas quelquefois à intervenir pour les faire libérer en cas d'intervention policière.

2.2. Commercialisation du cannabis

2.2.1. Rôles des « Microbes » et « Gnambros » dans la distribution du cannabis

Une fois le cannabis est à Abidjan, aux mains du grossiste, les « Microbes » et « Gnambros » prennent le relais de la chaîne de distribution. Ils vont se charger de ravitailler les distributeurs ou convoyeurs qui sont généralement des transporteurs, des agents de santé, des revendeurs de médicaments licites ou illicites, mais aussi des élèves, des personnes occupant certaines fonctions (agents de sécurité, personnages publics, chasseur traditionnel dozos), des personnes au statut modeste ou riche qu'on ne peut soupçonner, ou encore tout individu ayant un véhicule ou une moto. La distribution va se poursuivre jusqu'aux gérants de bars et hôtels, de kiosques, de quincaillerie, aux revendeurs des sites (gares routières, chantiers, écoles, plages, cimetières, sites de prostitution, maison d'arrêt et de correction, port de pêche, marchés). Chaque acteur joue le rôle de complice et d'informateur pour sécuriser la chaîne de distribution. Chacun à son niveau est chargé de prévenir les autres sur les mouvements et les positions des forces de l'ordre et le comportement suspect des personnes intervenant dans la distribution du cannabis. A ce niveau, des gérants de cabines installés dans les gares routières et les corridors, mais aussi à proximité des services de sécurité (poste de police ou de gendarmerie) et certains "apprentis gbaka" (adjoint au chauffeur de bus qui encaisse les frais de transport, et aide à charger et à décharger bagages et passagers), jouent un rôle important. Dans certains gangs, ce sont les « microbes » qui servent d'intermédiaire entre le grossiste (big boss) et les producteurs ou importateurs. En l'absence du propriétaire du fumoir, il revient au bôtigui d'en assurer la gestion et de coordonner les faits et gestes des « microbes » qui travaillent sous ses ordres. Le bôtigui est aussi souvent un responsable du

monde du transport, un grand commerçant, un ex-combattant ou un aîné du quartier. Son choix répond à certains critères car il doit collaborer en parfaite harmonie avec les « Microbes » pour la sécurité du fumoir et du quartier, car ceux qui y travaillent et ceux y viennent pour consommer la drogue sont du quartier. Les « Microbes » et « Gnambros » demeurent donc le maillon essentiel de cette chaîne de distribution à partir des fumoirs, comme l'explique un chef de fumoir : « *Les jeunes sont recrutés dans le milieu du transport routier par les syndicats pour opérer les « remontées » (opérations musclées, descentes punitives visant à déposséder un groupe rival d'un territoire qui est sous son contrôle) ou pour « encaisser » (dépouiller sous la contrainte les chauffeurs de véhicule de transport en commun). Toutes ces opérations se font sous l'effet de la drogue. Mais une fois le territoire est acquis, nous ouvrons un couloir (commerce de drogues). Et donc oui les « Microbes » et les « Gnambros » sont les maîtres du commerce, sans eux tu n'as ni clients ni revendeurs. Ce sont eux qui sécurisent ton couloir (marché), ce sont eux qui délogent les groupes rivaux, qui affrontent les policiers, sans eux il n'y a pas de business »*

2.2.2. Rôles des « Microbes » et « Gnambros » dans les stratégies de vente du cannabis

Divers stratégies sont utilisées par les trafiquants afin d'éviter le contrôle des forces de l'ordre et augmenter les profits du commerce de cannabis. Il y'a la vente au détail, la transformation du cannabis en divers produits, la diversité d'appellations du cannabis.

Tableau II : Divers transformations du cannabis et leurs prix de vente

	Type ou qualité de cannabis	Prix du bloc en FCFA	Prix au détail FCFA
1	Le Neverlight	45.000	500 / boulette de 2g
2	Le Skentch ou SK ou wassa	25.000	300 la boulette ou 3 à 500
3	Le NO 6	17.000	250 la boulette de 2 g
4	Le Boca	13.000	250 la boulette de 2 g

Source : Données de terrain Avril 2023

Selon les investigations contenus dans le tableau II, le cannabis aurait localement plusieurs appellations, données par les trafiquants : « sramougou », « ganja », « kangbé », « gban », « Tchoukounou », « cali » etc. Cependant, les plus populaires selon les transformations et les effets allant des plus doux aux plus indésirables sont le « neverlight », le « wassa », le « no6 » et le « boca ». Ces noms sont en nouchi ou noussi, un sociolecte ivoirien utilisé dans la rue afin d'éviter l'expression cannabis. « *Il faut changer fréquemment de noms pour tromper la vigilance des policiers et des informateurs de police. Lorsqu'un nom devient populaire, c'est*

dangereux, nous ne sommes plus en sécurité. Souvent chaque ghetto a son appellation. Mais il y'a des noms que nous gardons parce qu'en fonction du nom le client sait si c'est la bonne qualité ou c'est la mauvaise qualité. C'est comme ça pour le cannabis et pour toutes les autres drogues ». explique un chef « microbe ».

Le Neverlight est la première qualité du cannabis transformé. Les feuilles fraîches fermentées sont mélangées à de l'alcool ou du miel en très forte quantité. Elles sont ensuite étalées sur une surface plane, arrosées d'alcool et séchées pendant deux à 3 jours. Le neverlight serait d'un meilleur goût et d'une meilleure qualité. La plaquette est vendue à 45.000 FCFA et 1000 FCFA, le sachet de 2g.

« *Le goût est propre, c'est bon pour se reposer, réfléchir, se relaxer, pour avoir une inspiration pour étudier ou chanter. Les gens ne savent pas que tu as fumé parce qu'il n'y a pas d'odeur et tu n'as pas mal à la tête et de vertige, c'est pour les bosses* » propos d'un Gnambro.

Le Skentch ou Sk est la deuxième qualité moins nocive. Les feuilles sont mélangées à de l'alcool, du miel ou du jus de fruits en faible quantité. Le tout est étalé puis sécher au soleil durant quelques jours. La plaquette est vendue à 25.000 FCFA et 300 FCFA le sachet de 2g 500 FCFA. « *Le Sk, on donne ça aux nouveaux, ceux qui n'ont jamais goûté, parce que le SK est doux-amer. Il est un peu doux et un peu dur* » propos d'un Gnambro.

Le No6 est la troisième qualité de cannabis transformé. Les feuilles fraîches sont directement séchées pendant quelques jours sans mélange et mis dans les blocs avant d'être écoulés sur le marché. Plusieurs consommateurs préfèrent le No6 parce qu'il est naturel et un peu fort, le produit induit des effets secondaires plus rapidement que les deux précédentes catégories. Pour dissiper l'odeur du No6, reconnaissable par l'entourage, les usagers mettent du miel ou du dentifrice sur le papier à fumer. Le bloc est vendu à 17.000 FCFA et 1 sachet de 2 g coûte 300 FCFA.

Le Boca est la troisième qualité. Il s'agit des feuilles qui séchées sur l'arbre ou des feuilles mortes. Elles sont directement emballées dans les blocs et mise en vente. Le bloc est vendu à 13.000 FCFA et le sachet de 1 à 2 g vendu à 200 FCFA quand 3 sachets de 2 g coûtent 500 FCFA. Cette dernière qualité induirait des effets secondaires beaucoup plus vites que les précédentes. Elle serait utilisée dans les situations de bagarres, de viols d'agressions, tandis que les 3 premiers types induisent un état de bien être, d'euphorie, développe les sens. « *Le Boca est bon pour les moments chauds, pour la bagarre ou pour travailler. Quand tu es sur terrain pour encaisser les gbakas, ou quand on va en opération la nuit sur la route ou bien quand on doit attaquer un quartier, c'est Boca qui est mieux. Tu peux fumer les feuilles*

sèches ou bien les feuilles fraîches. Tu prends ta dose et tu n'as plus sentiment » propos d'un « microbe ».

Les consommateurs du SK et du No 6 boivent généralement beaucoup d'eau ou de lait juste après avoir fumé. Pour la vente au détail, certains trafiquants préfèrent vendre les boulettes encore humides qui pèsent plus lourd plutôt que les feuilles séchées en sachets. Pour chaque transformation, le produit est testé par des usagers. Selon les appréciations, des améliorations seront apportées ou non au produit qui sera transformé à nouveau ou vendu en l'état. Chaque consommateur apprécie la qualité du cannabis en fonction de ses rapports aux effets et aux risques et de la symbolique construite autour du produit. Les revenus annuels générés par le cannabis se compteraient en dizaines de millions de FCFA selon les autorités policières. Cette manne financière permet aux « microbes » d'ouvrir d'autres marchés de drogues, de recruter du personnel et de se protéger de la justice comme l'explique un chef « microbe » gérant de fumoir : *« Les microbes et les gnambros travaillent ensemble. Eux, ils sont dans les gares avec les syndicats, nous on attaque la journée ou la nuit. Mais nous tous nous avons les mêmes parrains et nous tous on ne peut rien faire sans trafiquer Boca, c'est grâce au mouvement (commerce) de Boca qu'on fait tout ce que vous voyez là ».*

2.3. Facteurs explicatifs des rapports entre les groupes criminels et le commerce du cannabis.

2.3.1. Commerce de cannabis et criminalité des « Microbes » et « Gnambros » s'alimentent mutuellement.

Les « Gnambros », désignent des personnes qui chargent les usagers dans les véhicules de transports en commun contre un pourboire payé par les chauffeurs. En général, cette somme varie entre 150 et 300 francs CFA par passager qui correspond au "droit de chargement" ou de stationnement. A l'origine, les « Gnambros », ont été créés dans les années 1990 par l'ancien syndicat unique des transports (SNTM-CI) pour faire à la création de nouveaux syndicats de transporteurs qu'ils voyaient comme une menace pour son marché. Pour garder la main mise sur le secteur, l'ancien syndicat a embauché des gros bras (loubards) chargés de taxer les chauffeurs. Petit à petit, chaque syndicat a recruté ses « Gnambros » et le système s'est organisé pour s'étendre à la défense et à l'acquisition de lignes de transport dans la ville. Dans la pratique, chaque syndicat s'arrangeait pour avoir "son jour de collecte" et éviter les affrontements entre « Gnambros ». Au fil des années, beaucoup d'entre eux ont décidé de s'émanciper de la tutelle de ces syndicats pour faire leur propre business et utilisent depuis quelques mois des méthodes violentes. Ils sont armés de couteaux, de machettes, de lance-

pierres, ou de "dents de caïman", une sorte de pieux pour crever les roues des véhicules et parfois même d'arme à feu. Tout contrevenant à leur loi est violemment agressé sous le regard impuissant des passagers. Sur certains sites, les « Gnambros », installent un dealer qui vend la drogue aux chauffeurs, apprentis gnambros afin d'alimenter la caisse ou atteindre la recette du jour fixée par les chefs des syndicats. De petites doses de 2 g vendu entre 300 et 500 F CFA le sachet, sont dissimulés dans un sachet noir tenu par le chef du site, ou dans la caisse servant de table ou à l'intérieur d'un pneu usagé. Une partie des produits serviront à la consommation de l'équipe pour faire face à la résistance de certains transporteurs ou repousser les attaques de gangs rivaux et des forces de l'ordre.

Parallèlement aux « Gnambros », des adolescents violents appelés « Microbes » âgés de 8 à 17 ans, intoxiqués par les substances psychoactives, commettent des vols et des agressions physiques qui entraînent parfois la mort des victimes. Ils agissent en groupe, munis d'armes blanches (machettes, couteaux, barre de fer, ou tout autre objet contondant). Réputés pour leur violence, les « Microbes » sont parfois recrutés pour leur service par des individus impliqués dans des crimes d'enlèvements, des crimes rituels et les règlements de comptes. Avant toute opération criminelle, ces adolescents se rendent dans les fumoirs, et c'est une fois qu'ils sont désinhibés qu'ils sortent pour agresser. Il semble que l'existence des fumoirs est fondamentale au développement même du phénomène des « Microbes » et des « Gnambros » comme l'explique un enquêteur. *« Sans la drogue, qui aurait le courage de poignarder ou de découper quelqu'un à la machette ? Personne. C'est la drogue qui te donne le courage. Lorsque tu fumes, tu vois les gens comme des animaux et tu n'as plus de sentiment. Tu fumes ton boka, si tu veux-tu ajoutes un peu de trè mou (tramadol) ou bien 2 canettes de vodi et c'est tout, tu fais des ravages »*. De nombreux crimes commis à Abidjan par ces adolescents seraient à l'actif de la consommation de drogues. Selon un communiqué de l'Etat-major des armées (2019), un gendarme sous-officier, en tenue civil a été abattu à bout portant par un « Gnambro » alors qu'il tentait de séparer une bagarre entre des « Gnambros » et un passager le dimanche 25 Aout 2019 à Yopougon Sicogi quartier lavage. Les « Gnambros » qui l'ont finalement pris pour cible, se sont attroupés sur lui, lui ont asséné des coups de couteau avant de le déposséder de son arme, qui sera ensuite utilisé contre lui, par un d'entre eux surnommé "the Game". *« Les effets du cannabis entraînent une augmentation de la confiance en soi, le courage et dissipe de la peur. Quand on prend notre dose, on peut agir facilement. Une fois le crime commis, tu fume le Boca, il te permet d'oublier l'atrocité des actes, élimine la douleur, la nausée, l'anxiété »*. Explique un microbe.

Un autre « Microbe » décrit les effets attendus de ces consommations. « *Quand on va faire nos mouvements (agressions), on se met bien pour oublier les policiers, la peur, pour tout oublier. Les « microbes » et les « Gnambros » existent grâce aux drogues et au cannabis, sans Boca, il n’y a pas mouvement (agressions). Le cannabis aussi marche bien grâce aux « Microbes » et « Gnambros ». Les deux phénomènes sont liés.* »

Les substances psychoactives permettent aussi d’effacer les souvenirs des crimes commis et d’éviter les remords « *Quand tu te gbanes, (drogues), cela te permet d’oublier les crimes que tu as commis, de dormir sans problèmes et de pas regretter. Car souvent quand la drogue finit dans le corps, tu revois les visages des gens tués, tu entends les cris des gens te demander pardon de ne pas les tuer. Ce n’est pas facile à supporter, donc on est toujours dans les fumoirs ou bien on a toujours u peu d’herbe sur nous pour “se doser”* ». Propos d’un « Microbe ».

On observe ainsi que ces différentes organisations ne peuvent survivre ou produire de la violence sans une consommation de drogues et de cannabis en particulier. C’est cette réalité que Ricard et Grodji (2021 : 31) ont décrit en ces termes « *Le monde social de la drogue est une composante de cette économie de la violence au sein de laquelle les frontières entre monde du transport, gangs violents et fumoirs sont ténues* ».

2.3.2. Commerce de cannabis et activités des « Microbes » et « Gnambros », une économie de survie intégrée aux modes de vie.

Tableau III : Activités et gains perçus par les acteurs selon le type de fumoir.

Petit fumoir Abidjan de 5 h à 20 h			
Structure du personnel	Nombre moyen d’agents	Salaire journalier	Dépense FCFA
Chargé de sécurité, vendeur, receleur gestionnaire, guetteur, nettoyeur etc.	15	12.000 FCFA	180.000
Frais annexes			50.000
Aide social			30.000
Grand fumoir Abidjan de 24h/24h			
Structure du personnel	Nombre moyen d’agents	Salaire journalier	Total
Chargé de sécurité, vendeur, receleur gestionnaire, guetteur, nettoyeur etc.	25	15.000 FCFA	375.000
Frais annexes			200.000
Aide social			300.000

Sources : Données de terrain Avril 2023

L'économie illégale du cannabis est pourvoyeuse d'emplois comme le montre le Tableau III. Autour de ces principaux vendeurs, s'agrègent d'autres types de dealers qui contribuent de façon directe ou indirecte à l'essor de cette économie souterraine qui les fait vivre. A l'intérieur du pays, un petit fumoir peut employer en moyenne cinq (05) personnes contre six (06) pour un grand fumoir qui sont rémunérées entre 10000 F CFA et 12000 F CFA par jour. Par contre à Abidjan, c'est en moyenne 15 employés pour un petit fumoir rémunérés à 12.000 FCFA chacun par jour. Les grands fumoirs vont jusqu'à 25 personnes en moyenne pour une rémunération journalière individuelle de 15000 F CFA. Les « Microbes » qui y travaillent occupent des rôles d'agent de sécurité, de gestionnaire du fumoir, de vendeur, de receleur, de guetteur, ou de nettoyeur. Ils sont chargés de détecter tout mouvement suspect aux alentours du fumoir, qu'il soit de la police, des groupes rivaux ou des intrus. Ils sont aussi des receleurs, rachetant des biens volés (téléphones portables, sac à main, bijoux etc.) pour fournir des liquidités aux toxicomanes et se chargent du nettoyage du fumoir ou de sa reconstruction. Les jeunes filles commerçantes qui font le guet aux alentours du fumoir sont elles aussi payées en fin de journée. Il en est de même pour des jeunes désœuvrés du quartier recrutés comme supplétifs pendant les guerres de territoires. Ils sont rémunérés à cent mille (100 000) F CFA par mois. Aussi, pour préserver la survie de l'activité et vivre en harmonie avec les populations du quartier, les chefs de gangs vont également verser une somme forfaitaire à des agents des forces de l'ordre, responsables de jeunes de quartier, de mouvements associatifs ou chefs de communauté dont l'intervention est parfois nécessaire à la libération de jeunes trafiquants arrêtés par la police. Enfin, ils vont payer le silence des populations généralement démunies en posant diverses actions sociales ou financer des activités à caractère communautaire. Il apparaît ainsi que les groupes criminels créent de la sorte des réseaux de sociabilité liés à leurs activités illicites.

Au regard des profits importants que génèrent le commerce de cannabis et les bandes criminelles, certains jeunes des quartiers précaires d'Abidjan n'hésitent pas à les intégrer pour faire face aux besoins d'argent, de toxicomanie et de sécurité. Ils deviennent ainsi des soutiens pour toute la famille en assumant les nombreuses charges domestiques quotidiennes. Les pratiques liées au commerce du cannabis et aux groupes criminels « Microbes » et « Gnambros » s'intègrent donc dans les modes de vie.

Discussion

L'étude montre qu'il existe des rapports de complicité entre le trafic de cannabis et les groupes criminels organisés « Microbes » et « Gnambros » à Abidjan. Les statistiques

criminelles semblent démontrer que l'évolution du trafic de cannabis va de pair avec l'ampleur du phénomène des « Microbes » et « Gnambros ». Les interpellations de ces délinquants entraînent une réduction considérable de l'offre de cannabis et inversement les saisies de drogues dans les fumoirs et les gares anarchiques contribuent à des arrestations de ces adolescents. Le parcours de ces enfants « Microbes » est généralement identique à celui des « Gnambros ». Les premiers investissent de façon spontanée et en nombre impressionnant les rues et s'en prennent très violemment aux passants qu'ils dépossèdent de leurs biens. Les seconds, agissent dans les gares routières et utilisent la violence pour faire payer des taxes de plus en plus élevés aux conducteurs de véhicules collectifs. L'étude montre que le cannabis alimente la violence de ces groupes criminels et qu'en retour ces groupes sécurisent le marché du cannabis à Abidjan. Ils contrôlent l'importation et la commercialisation des produits dans la ville à travers une hiérarchisation des rôles. Comme l'observe Koffi-Djah (2017 : 5), ces groupes développent ainsi une économie de la violence, organisée autour du trafic de substances psychotropes et la gestion de plusieurs fumoirs. Ces usages, tout comme les activités délinquantes qu'ils soutiennent, contribuent à la socialisation de leurs auteurs, renforcent le sentiment d'appartenance au groupe de pairs ou à la communauté (Guichard et Dru, 2002 : 41). L'étude montre aussi à l'instar de Aquatias et al., (1997), que ces consommations ont un caractère ordinaire qui doivent rester à l'abri des regards, d'où le choix des fumoirs, et la dissimulation du cannabis dans du papier à cigarette. Les usagers de cannabis doivent également garder la maîtrise de leur consommation et ne déraiper que dans le cadre des activités criminelles (agression physiques et extorsions d'argent et de biens). Par ailleurs, les profits tirés du commerce du cannabis favorisent une sociabilité des « Microbes » et « Gnambros », qui développent une autonomie précoce à travers la vente de drogues et la délinquance qui leur permettent de se prendre en charge mais aussi de subvenir aux besoins de leurs familles. Cette économie souterraine permet aussi une extension des marchés de cannabis et contribue à la paix sociale dans ces quartiers exposés à l'insécurité. Ce constat est partagé par Crizoa, 2019 : 6) pour qui, ces jeunes intègrent des bandes de « Microbes » afin de subvenir aux besoins de toute la famille. Les actions de solidarité, de soutiens aux membres de la communauté et à tous ceux qui contribuent à préserver le business sont aussi menées par les groupes criminels (Kokoreff, 2000). En définitif, la croissance du trafic de cannabis contribue au développement d'une économie de la violence dans la ville d'Abidjan liée à une criminalité de rue produite par des « Microbes » et à une criminalité dans le transport produite par des « Gnambros ». Ces derniers s'appuient sur le cannabis (les effets

et les gains tirés de son commerce) pour alimenter leurs violences (Baudryard Julie, 2018 : 141), étendre les marchés et s'intégrer socialement.

Conclusion

Ce travail porte un regard sur la problématique du trafic de cannabis en Côte d'Ivoire en augmentation depuis la crise sociopolitique de 2011 qui marque également l'apparition des groupes criminels « Microbes » et « Gnambros ». Il s'inscrit dans la prévention du trafic et de la consommation du cannabis en mettant en évidence les ramifications et accointances de ce phénomène avec ces groupes criminels. Nos investigations montrent que les organisations criminelles sont vitales au trafic de cannabis en facilitant sa commercialisation. En revanche, par ses effets désinhibiteurs, cette drogue permet aux criminels d'exercer la violence sur leurs victimes tandis que les profits tirés de sa vente, favorisent la sociabilité des trafiquants auprès des populations. Il existe donc une corrélation entre les groupes criminels « Microbes » et « Gnambros » et le trafic de drogues. Ainsi, les stratégies de prévention qui se rattachent à ces deux formes de criminalité, ne devraient pas être considérées de manière isolée, car elles sont intimement liées et se renforcent mutuellement. Les perspectives de recherches pourraient s'intéresser aux facteurs de résistance de ce trafic et de ces groupes criminels en dépit des actions de répression dont ils sont l'objet.

BIBLIOGRAPHIE

Adal, L., Tagziria, L., Ivanov, K., Kaysser, N., Reitano, T. & Shaw, M. (2021). Indice mondial du crime organisé. Global Initiative.

Agenzia FIDES. (2007). La drogue en Afrique : un problème mondial. Special fides.

Aquatias, S. (1999). Cannabis : du produit aux usages. Fumeurs de haschich dans des cités de la banlieue parisienne. In: Sociétés contemporaines, N°36, 53-66.

Aquatias, S., Guenfoud, K., Khedim, H., Murard, N. (1997). L'usage dur des drogues douces – Recherche sur la consommation de cannabis dans la banlieue parisienne. Paris, GRASS.

Baudryard Epse O.J. (2018). « La criminalité juvénile : les enfants « microbes » comme symptôme des difficultés de la protection de l'enfance en Côte d'Ivoire », Sociologies pratiques, 2(37), 141-142. DOI : 10.3917/sopr.037.0141. URL : <https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2018-2-page-141.htm>

Champigny, E. (2019). La drogue au Pérou : illégale, mais lucrative ? Perspective monde.

Comité Interministériel de Lutte Anti-Drogue (CILAD) (2019). Rapport de l'enquête nationale sur la consommation de substances et la santé chez les élèves des écoles secondaires en Côte d'Ivoire.

Commission Ouest-Africaine sur les Drogues (WACD). (2014). Pas seulement une zone de transit. Drogues, État et société en Afrique de l'Ouest. Un rapport indépendant de la Commission Ouest-Africaine sur les Drogues.

Crizoa, H. (2019). Délinquance juvénile à Abidjan aujourd'hui : une analyse causale du phénomène des "microbes". Sciences et actions sociales [en ligne], N°12 | année 2019, mis en ligne le date 17 décembre 2019, URL : <http://www.sas-revue.org/n-conception/70-n12/varia/173-delinquance-juvenile-a-abidjan-aujourd-hui-une-analyse-causale-duphenomene-des-microbes>

Cruz, A. L. A. (2022). « Les organisations du trafic de drogues en Colombie », Cultures & Conflits [En ligne], Articles inédits, mis en ligne le 13 mars 2006, consulté le 27 août 2022. <http://journals.openedition.org/conflits/1061> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/conflits.1061>

Diallo, I. (2014). Un profil des marchés criminels à Dakar. Institut d'Études de Sécurité

Gandilhon, M. (2022). L'Europe face au défi des mutations du trafic global des drogues Illicites : Bilan et Perspectives. Observatoire des Criminalités Internationales (ObsCI)

Guichard, A., Lert, F., Dru, A. (2002). Tensions sociales et usages de drogues. Une étude chez des jeunes incarcérés. Psychotropes, 1(8), 43 -63.

Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire (INS). (2020). Etude sur la production, la consommation, la commercialisation et le trafic international des stupéfiants et des drogues Côte d'Ivoire.

Koffi-Djah, O.M. (2017). Violence et culture de la rue dans le district d'Abidjan: cas des enfants dits « microbes » dans la commune d'Abobo. *Communication en Question*, n°9, 1-27.

Kokoreff, M. (2000). Faire du business dans les quartiers. Eléments sur les transformations socio-historiques de l'économie des stupéfiants en milieux populaires. Le cas du département des Hauts-De-Seine. In: *Déviance et société*, 4 (24). Les désordres urbains : regards sociologiques. pp. 403-423; doi : <https://doi.org/10.3406/ds.2000.1738>
https://www.persee.fr/doc/ds_0378-7931_2000_num_24_4_1738

Leonard, E., Golfo, C., Encanto, A. (2001). Du cannabis sous les cacaoyers : épuisement du modèle pionnier et reproduction des « institutions de la frontière » en Côte d'Ivoire forestière. *Oléagineux, Corps Gras, Lipides, Dossier : L'avenir des cultures pérennes*, 8(6), 611-620.

Magrebe, O., Tankpe, T.A., Abina, M. C., Kueviakoe, K. (2022). «Réactance aux mesures de prévention contre le Covid-19 et attitude envers la consommation de boisson locale», *Revue Internationale des Sciences de Gestion «Volume 5: Numéro 2»* pp: 205–224

Médecins du Monde (2014). Santé des personnes usagères de drogue à Abidjan en Côte d'Ivoire. Prévalence et pratiques à risque d'infection par le VIH, les hépatites virales, et autres infections.

Morselli, C., Paquet-Clouston, M., et Provost, C. (2017). The independent's edge in an illegal drug distribution setting: Levitt and Venkatesh revisited. *Social Networks*, 51, 118-126.

Morselli, C., Turcotte, M., Tenti, V. (2010). La mobilité des groupes criminels. Rapport n° 004, la Division de la recherche et de la coordination nationale sur le crime organisé, Secteur de la police et de l'application de la loi, Sécurité publique Canada.

N'dri, K.M., Soumahoro, M.K., Kouassi, P.D., Ipou, S.Y., Koné, C.J., Mian, N.NA., Ouattara, A. & Dosso, M. (2018). Épidémiologie de la consommation des substances psychoactives en Côte d'Ivoire : Revue systématique de la littérature, *Revue Bio-Africa - N°17*, 34-42.

Nelen, H., Noack, J., & Spapens, A. C. M. (2021). La criminalité liée à la drogue dans l'Eurégio Meuse-Rhin: Phénomène et approche.

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). (2013). Rapport mondial sur les drogues 2013. New York : Organisation des Nations Unies.

Perras, Ch. (2016). Les drogues et le continent africain dans le contexte de la mondialisation. *Drogues, santé et société*, 1(15), 51-65.

Quéré, S., Raufer, X. (2005). Le crime organisé. Éditeur : Presses Universitaires de France. Collection : Que sais-je ? Pages : 128

Schiray, M. (2001). Introduction : trafic de drogues, organisations criminelles et politiques publiques de contrôle. Dans *Revue internationale des sciences sociales* 3 (169), 389-396

Soulier, E. (2020). Les réseaux de trafic de drogue à Genève, Suisse : Application des outils d'analyse de réseaux sociaux. Rapport de recherche présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise ès science (M. Sc.) en criminologie, option Analyse criminologique. École de criminologie, Faculté des arts et des sciences.

Perez, P. & Laniel, L. (2004). Croissance et... croissance de l'économie du cannabis en Afrique subsaharienne (1980-2000), *Hérodote*, 112(1), 122-138.

Tigori-Sangaré, B., Dano, S.D., Vallée-Polneau, S., Oga, S.A. & Kouadio, L. (2011). Consommation de substances psycho-actives et profil des usagers à Abidjan (Côte-d'Ivoire) en 2009. *Revue Francophone des Laboratoires*, 2011(436), 59-61.

Véry, Ph. & Monnet, B. (2008). Quand les organisations rencontrent le crime organisé. Dans *Revue française de gestion*, 3(183), 179 – 200.

Velit, M. (2020). « Genèse et impacts et l'évolution du crime organisé en Amérique latine : étude de cas sur le narcotrafic », *Ambassadeurs de la Jeunesse*.